

Régie Communautaire du Cinéma Débat d'Orientation Budgétaire 2019

1. Résultats de l'exercice 2018

Sous réserve des résultats officiels à valider conjointement avec la Trésorerie de Maule, l'exercice 2018 du budget de la régie communautaire du cinéma se clôture avec un excédent global d'environ 60 000 € incluant les restes à réaliser en recettes et dépenses sur 2019 (pour mémoire, l'année 2018 s'est terminée avec un excédent de 65 997,86 €).

EXPLOITATION

La section d'exploitation affiche en 2018 un excédent de clôture d'environ 22 000 € (26 843,93 € en 2017).

Le cinéma a enregistré 30 828 entrées en 2018 contre 31 477 en 2017, 32 620 en 2016 et 29 319 en 2015. Même si la fréquentation a diminué de 2,06% par rapport à 2017, ces résultats restent très bons, sachant qu'au niveau national la fréquentation des salles a diminué de 4,3% par rapport à 2017.

A nouveau, nous avons sollicité de la Communauté de Communes une subvention moins importante que celle prévue au budget primitif 2018 : 50 000 € contre 53 000 € budgétés. Pour rappel, la CLECT avait enregistré une subvention de 69 000 € comme dépense transférée 2013. Ceci constitue donc un gain net de 19 000 € pour le budget communautaire 2018.

Evolution de la subvention communale puis intercommunale ces huit dernières années :

- 2010 : 103 000 €
- 2011 : 75 000 €
- 2012 : 69 000 €
- 2013 : 59 000 €
- 2014 : 59 000 €
- 2015 : 57 000 €
- 2016 : 50 000 €
- 2017 : 48 000 €
- 2018 : 50 000 €

Ces excellents résultats portent à 91 000 € le bénéfice cumulé pour la CC Gally Mauldre depuis le transfert de la compétence cinéma en 2013.

INVESTISSEMENT

La section d'investissement affiche un excédent de clôture d'environ 38 000 €, restes à réaliser inclus (39 153,93 € en 2017).

Les dépenses d'investissement réalisées en 2018 ont porté sur le raccordement du cinéma à la fibre optique, le remplacement du caisson lumineux publicitaire place de la Renaissance, le marquage du véhicule, 2 lampes pour le projecteur, un injecteur extracteur pour le nettoyage des fauteuils du cinéma, des spots encastrables et une sono portable, le tout pour 9 243 € (dont RAR 2017 : 1 935 €).

Les restes à réaliser 2018 portent sur une cinébox pour la réception des DCP (films), le réaménagement de l'éclairage intérieur et extérieur, l'installation de bandeaux lumineux sur les panneaux d'affichage extérieurs, des dalles de plafond suspendu et un radiateur, le tout pour 3 641 € (dont RAR 2017 : 1 300 €).

2. Orientations 2019

Quoique 2018 ait été une très bonne année pour notre cinéma intercommunal, nous resterons budgétairement prudents pour la préparation du budget 2019 car les résultats sont aussi très dépendants de la qualité des nouveaux films qui sortiront.

EXPLOITATION

Présentation de la structure, évolution des dépenses et des effectifs :

Le cinéma fonctionne avec 5 agents :

- 2 assistants-directeurs à temps complet
- 1 opérateur projectionniste à temps partiel (environ 40 heures par mois)
- 2 hôtesses d'accueil à temps partiel (environ 10 heures et 20 heures par mois)

Il n'est pas envisagé pour le moment d'augmenter ou de réduire ce nombre.

En section d'exploitation, nous élaborerons le budget primitif 2019 en nous basant sur un nombre d'entrées inférieur à celui réalisé en 2018 puisque les résultats sont tributaires des films produits.

Par ailleurs, nous n'envisageons pas de modifier les tarifs d'entrée.

La subvention culturelle communautaire sera à priori proposée à l'identique de celle budgétée l'an dernier, soit 53 000 €, montant susceptible d'être affiné pour le budget primitif.

D'autre part, une demande de subvention pourra être faite auprès du CNC pour recevoir, dans la limite des droits disponibles, le soutien financier sur les dépenses de location et de maintenance de matériel effectuées les années précédentes (à hauteur de 90% du montant HT de la dépense et pour des dépenses allant jusqu'à 5 années en arrière).

INVESTISSEMENT**Dépenses :**

Parmi les dépenses d'investissement à prévoir :

- Travaux supplémentaires pour le réaménagement de l'éclairage intérieur (hall)
- Eclairage des intervenants dans la salle
- Achat de 2 lampes pour le projecteur (chaque année)
- Rénovation des tables du hall
- Achat de nouveaux rehausseurs
- Achat de nouvelles lunettes 3D pour compléter le stock
- Achat d'un micro pour les débats
- Achat de livres
- Remplacement du PC portable du projecteur si besoin

Cette liste sera affinée pour le budget primitif, après en avoir chiffré le coût (environ 8 000 €).

Engagements pluriannuels :

Aucun engagement pluriannuel n'est prévu ou voté à ce jour.

Structure et gestion de la dette :

Il n'y a pas de dette à proprement dite. Des crédits seront inscrits en dépense au chapitre 16 pour le remboursement au CNC de la part reçue des distributeurs suite à la numérisation de la salle de cinéma en 2011.

Recettes :

Une demande de subvention sera faite auprès du CNC pour recevoir, dans la limite des droits disponibles, le soutien financier sur les dépenses d'investissement effectuées les années précédentes (à hauteur de 90% du montant HT de la dépense et pour des dépenses allant jusqu'à 5 années en arrière).

3. Dispositions programmatrices**1. Objectif concernant l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement**

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Estimation 2018	Prévision 2019	Objectif 2020
Dépenses	230 501 €	234 876 €	237 511 €	241 000 €	245 820 €
Evolution		+ 1,90%	+ 1,12%	+ 1,47%	+ 2%

2. Objectif concernant l'évolution du besoin de financement annuel

Le budget du cinéma présentant un excédent d'investissement important, nous n'envisageons pas de recourir à l'emprunt dans les prochaines années.

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Estimation 2018	Prévision 2019	Objectif 2020
Besoin de financement annuel	0	0	0	0	0
Evolution		0	0	0	0
